

ACCUEILS DE LOISIRS

2024-2025



Vacances * Péri-scolaire * Mercredi
Du 08-07-2024 au 04-07-2025

QUELQUES INFOS **UTILES**

CONTACTS UTILES

- M.J.C. Duclair  02.35.37.56.80
- ACM Duclair 3-6  06.23.52.22.24
- ACM Duclair 6-11  06.17.81.66.34
- ACM Duclair 11-16  06.17.81.66.34
- ACM Anneville Ambourville  06.29.87.83.12
- ACM Berville sur Seine  06.19.24.14.97
- Mail enfancejeunesse@mjcduclair.fr

LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS DE LA MJC DUCLAIR (ACM)

- **Duclair « 3-6 »** ➤ Vacances, Périscolaire, Mercredi
Ecole Maternelle Malraux (Locaux du Bas)
- **Duclair « 6-11 »** ➤ Vacances, Périscolaire, Mercredi
MJC Duclair (Vacances/Mercredi) et Ecole Elémentaire Malraux (Périscolaire)
- **Duclair « 11-16 »** ➤ Vacances, Mercredi
MJC Duclair
- **Anneville Ambourville « 3-11 »** ➤ Périscolaire « 6-11 », Mercredi « 3-11 »
ACM l'Arc en Ciel (Rue de l'Ecole)
- **Berville sur Seine « 3-6 »** ➤ Périscolaire
ACM L'île aux Enfants (Rue du Village)
- **Presqu'île « 3-13 »** ➤ Vacances (sauf Août et Noël)
Dans une des communes de la Presqu'île (Anneville-Ambourville, Berville sur Seine, Bardouville) selon la session.

LE CALENDRIER (Sous réservation de modification de l'Education Nationale)

Sessions	Périodes d'Ouverture	Dates d'Inscription
Vacances Eté	Lun 08-07-2024 * Ven 30-08-2024 <i>Sauf Duclair 3-6 jusqu'au 23-08 et Presqu'île 3-13 jusqu'au 02-08</i>	<i>Du 29-04 au 28-06-2024</i>
Vacances Toussaint	Lun 21-10-2024 * Jeu 31-10-2024	<i>Du 23-09-2024 au 11-10-2024</i>
Vacances Noël	Lun 30-12-2024 * Ven 03-01-2025 <i>(Fermé du Lun 23-12-2024 au Ven 27-12-2024)</i>	<i>Du 25-11-2024 au 13-12-2024</i>
Vacances Hiver	Lun 10-02-2025 * Ven 21-02-2025	<i>Du 13-01-2025 au 31-01-2025</i>
Vacances Printemps	Lun 07-04-2025 * Ven 18-04-2025	<i>Du 10-03-2025 au 28-03-2025</i>
Périscolaire	Lun 02-09-2024 * Ven 04-07-2025	<i>A partir de Mai 2024</i>
Mercredi	Mer 04-09-2024 * Mer 02-07-2025	<i>A partir de Mai 2024</i>

LES CONDITIONS ET MODALITES D'INSCRIPTION

- ACM Vacances et Mercredi ➤ Avoir 3 ans révolus, scolarisé ou non.
- ACM Périscolaire ➤ Etre scolarisé à l'école, maternelle ou élémentaire, de la commune où se déroule l'ACM.

A REMETTRE LORS DE L'INSCRIPTION À UN ACCUEIL LOISIRS * OBLIGATOIRE

- **Si l'enfant était déjà inscrit depuis Juillet 2023 :**
Fiche sanitaire, copie des vaccins à jour, liste des personnes autorisées à récupérer l'enfant.
En cas de modification du quotient familial, une attestation sera à fournir.
- **En cas de 1^{ère} inscription à un Accueil Loisirs :**
Fiche adhésion, fiche sanitaire, copie des vaccins à jour, justificatif de quotient familial de -2 mois.

Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte.

Pour l'enregistrement de toute nouvelle inscription, les factures éditées (hors mois en cours) devront obligatoirement être soldées. A défaut, les réservations ne pourront être prises en compte.

LE FONCTIONNEMENT

Ouverture du lundi au vendredi, avec une capacité d'accueil limitée, en fonction des locaux et des équipes d'encadrement.

Il est obligatoire de réserver les jours de présence de l'enfant.

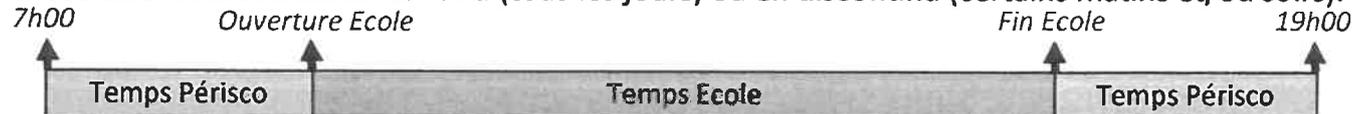
- **Vacances** : A la semaine ou au minimum durant 3 jours.

- **Mercredi*** : A la séance.



* Pour les 11-16 ans, l'accueil du Mercredi est ouvert à la demi-journée (13h30-17h30).

- **Périscolaire** : A la séance en continu (tous les jours) ou en discontinu (certains matins et/ou soirs).



Pour les ACM Duclair, la MJC propose d'accompagner les enfants aux activités de loisirs se déroulant sur la commune de Duclair (clubs MJC ou externes à l'association) durant les heures d'ouverture des accueils de loisirs (hors vacances scolaires).

Un formulaire d'autorisation d'accompagnement est à compléter au début de la saison sportive et à remettre obligatoirement au Secrétariat. La demande est validée en fonction des places disponibles. Attention : A défaut de formulaire, la MJC ne pourra prendre en compte la demande.

Est exclu : l'accompagnement jusqu'aux autres moyens de transport emmenant l'enfant en dehors de la commune (ex. : Filor).

LES RESERVATIONS

- **ACM Vacances**

Aucune annulation ne pourra être prise en compte après enregistrement des réservations.

Les sommes versées ne feront l'objet d'aucun remboursement.

- **ACM Périscolaire et Mercredi**

Des modifications (ajout ou annulation) sont possibles mais doivent rester exceptionnelles. Elles doivent être effectuées **au plus tard le jeudi de la semaine précédente avant 19h00**, en précisant le nom/prénom de l'enfant, s'il s'agit d'un ajout ou d'une annulation, les dates précises (Ex. DUPONT Lou, présente le Vendredi 09-06 Matin, absente le mardi 20-06 Soir).

Dans le cas contraire :

- s'il s'agit d'une inscription : la réservation sera prise en compte (en fonction des places disponibles) mais une majoration sera appliquée sur les séances concernées et pour chaque enfant.
- s'il s'agit d'une annulation : les séances seront facturées (sauf pour raison médicale ou événement familial et obligatoirement sur présentation d'un justificatif daté).

Dans tous les cas, toute modification (annulation ou ajout), même hors délai, doit être signalée à la

MJC Duclair uniquement par mail à : enfancejeunesse@mjcduclair.fr

Tout message envoyé sur une autre adresse mail ne pourra être pris en compte (contact, secrétariat, comptabilité, ...)

Aucune réponse ne sera apportée par retour de mail.

N'oubliez pas de cocher la case « Demander un accusé de lecture/réception » lors de la rédaction de vos messages.

LES TARIFS (selon le Quotient Familial et le lieu de résidence)

- **Vacances** : A la Journée (Réduction de 20% en cas d'inscription à la semaine * 5 jours, du lundi au vendredi).
- **Mercredi** : A la Journée pour les « 3-11 » ; A la demi-journée pour les « 11-16 ».
- **Périscolaire Matin** : A la Séance (Facturation par tranche de 30mn en fonction de l'arrivée de l'enfant).
- **Périscolaire Soir** : A la Séance (Facturation de la 1^{ère} heure incompressible, puis par tranche de 30mn en fonction du départ de l'enfant).
- **Sorties** : Un supplément pourra éventuellement être demandé pour les sorties organisées dans le cadre des Accueils Loisirs Vacances/Mercredi.

Pour les Vacances et le Mercredi, accueil supplémentaire de 7h00 à 8h30 et de 17h30 à 19h00, facturé à la ½ heure en fonction de l'arrivée et du départ de l'enfant.

ACM	QF <320	QF <436	QF <602	QF <770	QF <837	QF <1104	QF >1104
Vacances / Mercredi Journée Centre	4.30€ 10.90€ *	4.80€ 11.40€ *	5.40€ 12.00€ *	6.00€ 12.60€ *	7.30€ 13.90€ *	8.60€ 15.20€ *	9.90€ 16.50€ *
Vacances Séjour Journée - Base1 **	28.00€ 44.00€ *	30.00€ 46.00€ *	32.00€ 48.00€ *	34.00€ 50.00€ *	36.00€ 52.00€ *	38.00€ 54.00€ *	40.00€ 56.00€ *
Vacances Séjour Journée - Base2 **	30.00€ 44.00€ *	32.00€ 46.00€ *	34.00€ 48.00€ *	36.00€ 50.00€ *	38.00€ 52.00€ *	40.00€ 54.00€ *	42.00€ 56.00€ *
Vacances Séjour Journée - Base3 **	38.00€ 54.00€ *	40.00€ 56.00€ *	42.00€ 58.00€ *	44.00€ 60.00€ *	46.00€ 62.00€ *	48.00€ 64.00€ *	50.00€ 66.00€ *
Vacances Séjour Journée - Base4 **	43.00€ 54.00€ *	45.00€ 56.00€ *	47.00€ 58.00€ *	49.00€ 60.00€ *	51.00€ 62.00€ *	53.00€ 64.00€ *	55.00€ 66.00€ *
Mercredi Duclair 11-16 Demi Journée	2.50€ 8.50€ *	3.00€ 9.00€ *	3.50€ 9.50€ *	4.10€ 10.10€ *	5.20€ 11.20€ *	6.30€ 12.30€ *	7.40€ 13.40€ *
Accueil Supp. Matin / Soir (Par tranche 30mn)	0.70 €	0.80 €	0.90 €	1.00 €	1.10 €	1.20 €	1.30 €
Repas ACM Duclair	1.85€ 5.74€ *	2.50€ 5.74€ *	3.02€ 5.74€ *	3.63€ 5.74€ *	3.63€ 5.74€ *	3.63€ 5.74€ *	3.63€ 5.74€ *
Repas ACM Rive Gauche	3.40 €						
Pique-nique	1.80 €	1.90 €	2.00€	2.10 €	2.20€	2.30 €	2.40 €
Périsco Matin / Soir (Par tranche 30mn)	0.70 €	0.80 €	0.90 €	1.00 €	1.10 €	1.20 €	1.30 €
Périsco Soir (Par heure)	2.35 €	2.50 €	2.65 €	2.80 €	2.95 €	3.10 €	3.25 €
Accompagnement Club (AR)	1.70 €	1.80 €	1.90 €	2.00 €	2.10 €	2.20 €	2.30 €
Retard (Départ après 19h)	10.00€						
Majoration Réservation Hors Délais	2.50 € par réservation par enfant (Sauf vacances)						

* Familles résidant hors CESAJE * Pour les repas de l'ACM Duclair, familles résidant hors de la commune.

** En fonction des activités proposées, du lieu, du type d'hébergement, ...

LES MODALITÉS DE RÈGLEMENT

A l'inscription, et obligatoire pour la validation des réservations :

- **Vacances**
Paiement de la totalité des réservations à l'inscription* (hors cantine et accueil supplémentaire).
 - **Mercredi/Périscolaire**
Frais de réservation* de 30 Euro par accueil de loisirs et par enfant.
- * Non remboursable en cas de désistement.

Une facture est adressée à la famille chaque fin de mois, transmise par mail. (Pensez à vérifier vos spams).
Son règlement s'effectue à réception auprès du Pôle Administratif.

En cas de non-paiement au 3^{ème} rappel, l'enfant ne sera plus accepté aux Accueils Loisirs.

Mode de paiement

Espèces * Chèques * Chèques Vacances * Virements * Bons Temps Libres CAF.